



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique des transports

Question écrite n° 19981

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le programme de recherche sur les transports terrestres (Predit) adopté en mars 1996 par le conseil des ministres et qui intègre pour la première fois le thème des « déplacements non motorisés et usages non privatifs du véhicule particulier ». Un comité de pilotage a été mis en place et son secrétariat est assuré par la direction de la recherche du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Aussi, lui demande-t-il quelles sont les études retenues et les premiers résultats connus.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance de la question concernant le programme interministériel de recherche sur les transports terrestres (PREDIT), et en particulier sur l'un des thèmes, celui des « déplacements non autorisés et usages non privatifs du véhicule particulier ». Ce thème, qui constitue l'axe n° 7 du groupe « recherches stratégiques » du PREDIT, dispose d'un comité de pilotage présidé par M. Roland Ries, actuel maire de la ville de Strasbourg. Ce comité a lancé en 1996 un appel à propositions qui a conduit à retenir plusieurs projets pour financement. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, dans le cadre de ce thème, a soutenu financièrement plusieurs projets de recherche pour un montant global d'environ 1 MF : la marche et la bicyclette dans les enquêtes transport auprès des ménages ; de l'automobilité à l'écomobilité ; la pratique de la bicyclette dans les villes nouvelles : approche qualitative et quantitative ; le comportement des familles non motorisées ; les représentations de la marche chez les non-piétons ; l'écomobilité : situation actuelle, évolutions, pratiques et choix modal. Toutes ces recherches seront terminées dans les deux prochaines années. Les instances du PREDIT ont été renouvelées tout au long de 1998. Un bilan à mi-parcours est prévu en mars 1999 pour l'ensemble du programme PREDIT, établi conjointement par les services du ministère chargé de l'équipement et ceux du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19981

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 1998, page 5486

Réponse publiée le : 7 décembre 1998, page 6685